

Restauration du secteur de frayère d'eau calme (Lavaltrie)

Compte rendu des visites effectuées sur le terrain pour
évaluer la situation du littoral du Fleuve Saint-Laurent
dans un secteur de Lavaltrie



Service de l'aménagement de la faune de Lanaudière

**Restauration du secteur de frayère d'eau calme
(Lavaltrie)**

Compte rendu des visites effectuées sur le terrain pour évaluer
la situation du littoral du Fleuve Saint-Laurent
dans un secteur de Lavaltrie

Par
Catherine Greaves
Technicienne de la faune

Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune
Septembre 2006

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	I
REMERCIEMENTS	II
INTRODUCTION	1
RECOMMANDATION	5
CALENDRIER DE RÉALISATION.....	5
CONCLUSION	6
LISTE DES RÉFÉRENCES.....	6
ANNEXE	7

Remerciements

Ce travail a été accompli grâce à la collaboration lors des travaux terrains de madame Marie-Ève Genest, étudiante.

Introduction

Le secteur d'intérêt, s'étant de l'ouest de la pointe de l'Île Mousseau jusqu'à la limite entre les municipalités de Lavaltrie et de Saint-Sulpice (Figure 1). Ce secteur fait partie des écosystèmes prioritaires provisoires identifiés dans le sud de Lanaudière.

Le secteur a été identifié et répertorié en 1974, dans le rapport « Frayères à poissons d'eau chaude du couloir fluvial, entre Montréal et le lac Saint-Pierre » de Gérard Massé comme étant un site de haute importance comme une frayère d'eau calme à potentiel moyen permettant la fraye à plus de cinq espèces de poisson.

Déjà en 1974, le remblayage des berges et la culture en littoral étaient les principales menaces pouvant causer la perte des frayères dans le littoral du fleuve Saint-Laurent (Massé, 1974).

Nous avons entrepris de faire l'évaluation du nombre de remblai et autres obstacles à la libre circulation du poisson dans le secteur de frayère d'eau calme de Lavaltrie, suites aux démarches de remise en état de l'habitat du poisson du 80, rue Notre-Dame à Lavaltrie.

Lors de la visite terrain du 1 septembre 2006, une fiche descriptive des sites identifiés comme problématique a été rempli. Vous trouverez en annexe au rapport les fiches qui sont accompagnées de croquis des lieux et de photos. De plus à la figure 2, on retrouve les zones identifiées comme problématique dans le secteur étudié.

Les recommandations pour la remise en état de la libre circulation du poisson, vous sont présentées avec un calendrier de réalisation de la remise en état.

Discussion

Le secteur à l'étude s'étend de la pointe ouest de l'Île Mousseau jusqu'à la limite entre les municipalités de Lavaltrie et de Saint-Sulpice (Figure 1). Dix sites ont été étudiés lors des visites sur le terrain (Figure 2). Sur les dix, seulement un des sites, le site 2, ne constitue pas un obstacle à la libre circulation du poisson. Pour les neuf autres sites, nous retrouvons des remblais de plus ou moins grandes superficies et des zones de draguages avec déblai faisant obstacle à la libre circulation du poisson. On rencontre aussi sur les remblais de grande superficies entretenues ou les plantes herbacées présentes sont tondues ce qui représente des pertes de support pour les pontes et d'abri pour la croissance des juvéniles.

Le secteur est caractérisé par une grande zone de marais émergent en phase avec le fleuve St-Laurent. L'eau qui y entre au printemps est la première à se réchauffer et donc à fournir un habitat d'alimentation propice à plusieurs espèces. Les obstacles présents empêchent donc le poisson de profiter de ces zones d'alimentation productives.

La perte de superficie de fraie et d'alimentation est importante et nous croyons que des travaux d'aménagements pour permettre le retour à la libre circulation du poisson devrait être envisagé.

Plusieurs des obstacles à la libre circulation du poisson rencontrés sont présent depuis plusieurs années, l'un d'entre eux, celui du 80, rue Notre Dame fait l'objet d'une poursuite judiciaire et une ordonnance de remise en état a été émise en décembre 2002. Un nouveau remblai a été exécuté au mois de juin de cette année sur une propriété voisine à l'ouest. Le propriétaire doit faire enlever le remblai au cours de l'hiver 2006-2007.

Localisation de la zone d'étude

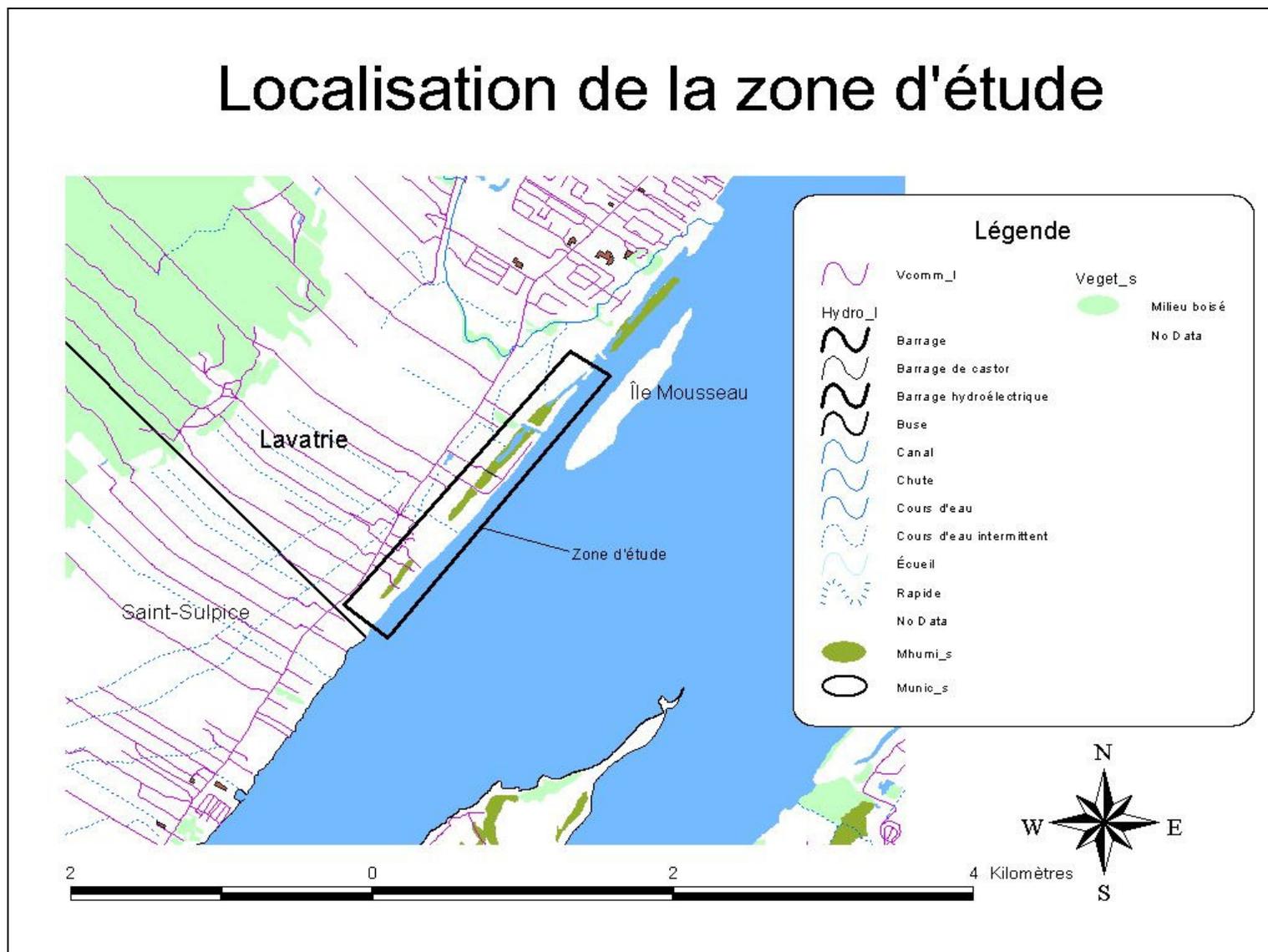


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude entre la pointe ouest de l'Île Mousseau et la limite de la municipalité de Lavaltrie.

Localisation des sites étudiés dans le secteur d'étude

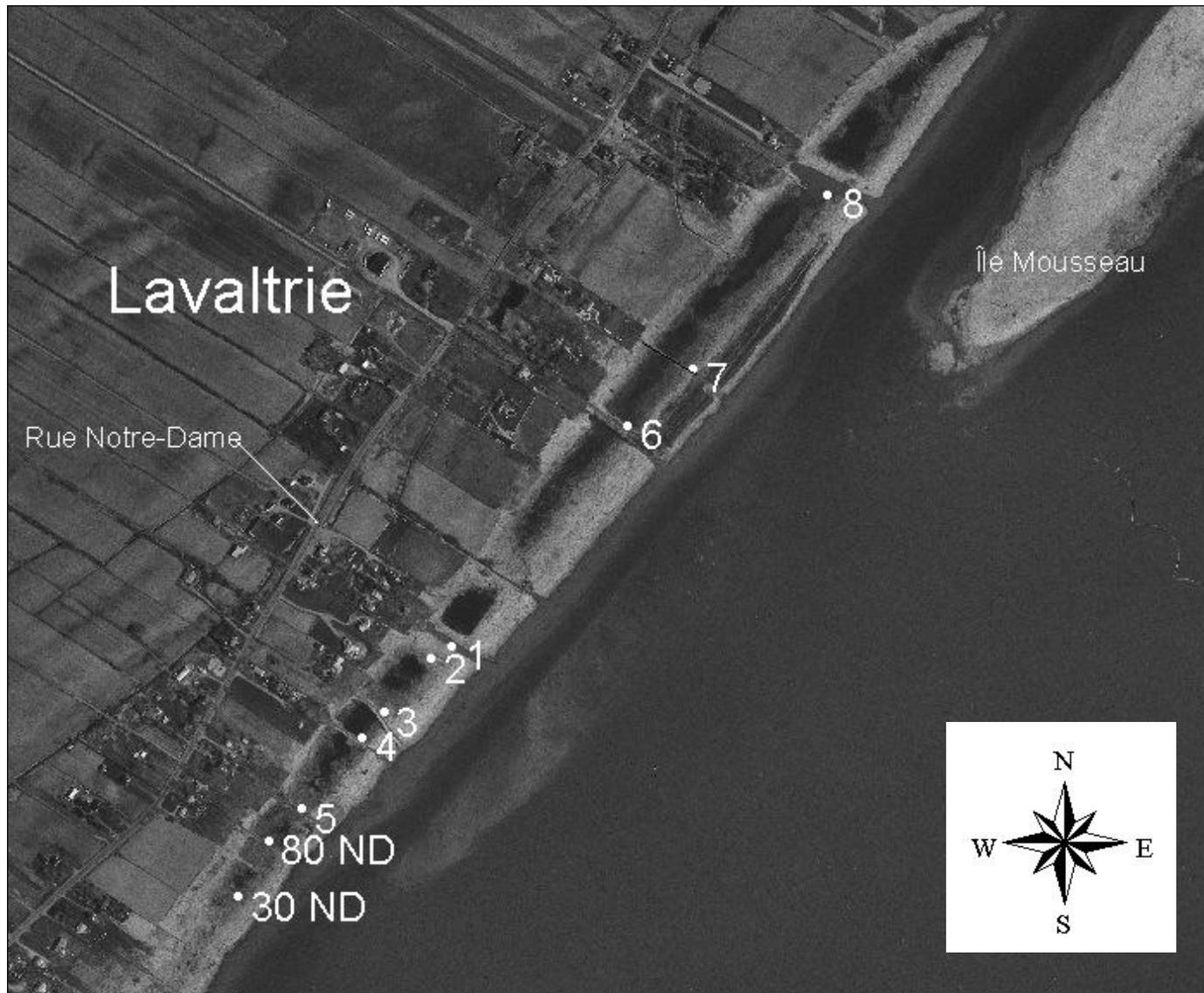


Figure 2 : Localisation des sites correspondants à chacune des fiches descriptives remplies en 2006, dans le secteur d'étude.

Recommandation

1. Faire enlever tous les remblais récents à l'aide des moyens légaux;
2. Évaluer pour les remblais anciens des alternatives comme la pose de ponceau (rétablir les liens entre les différentes sections du marais émergent);
3. Informer les citoyens sur les règlements et normes à suivre en milieu riverain et sur l'impact de leurs actions sur le milieu et les organismes qui y vivent.

Calendrier de réalisation

Voici un calendrier de réalisation pour la restauration du littoral du fleuve St-Laurent dans le secteur identifié décrivant les étapes à venir pour l'atteinte de nos objectifs.

Début décembre 2006

- Rencontre préparatoire avec les partenaires pour la présentation du projet :
 - Pêches et Océans Canada, Pedro Nilo
 - Agents de protection de la faune, Alain Chaîné et Denis Gaudreault
 - Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, Yannick Bilodeau et/ou Isabelle St-Onge (analyse)
 - Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, Robert Rochon (CCEQ)
 - Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, Réjean Dumas et Catherine Greaves
- Présentation du secteur visé
- Discussion sur les actions et moyens à prendre pour rendre le libre accès aux poissons

Mi-Janvier 2006

- Présentation du projet aux municipalités de Lavaltrie et St-Sulpice et des moyens mis de l'avant

- Discussion sur leurs rôles dans le processus

Hiver 2007

- Rencontre des propriétaires visés et évaluation de leur ouverture face au projet

Été 2007

- Signature d'entente avec les propriétaires

Automne - Hiver 2008

- Travaux correctifs

Conclusion

Ce projet s'intègre bien dans la stratégie de conservation des écosystèmes entreprise par le Ministère des ressources naturelles et de la faune et le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs.

Liste des références

MASSÉ G., 1974. Frayères à poissons d'eau chaude du couloir fluvial, entre Montréal et le lac Saint-Pierre. Ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche du Québec, Service de l'aménagement de la faune. 20 p.

Annexe

Annexe 1 : Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral du site 1, croquis de localisation et photos.

Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral

Municipalité : Lavaltrie MRC : D'Autray

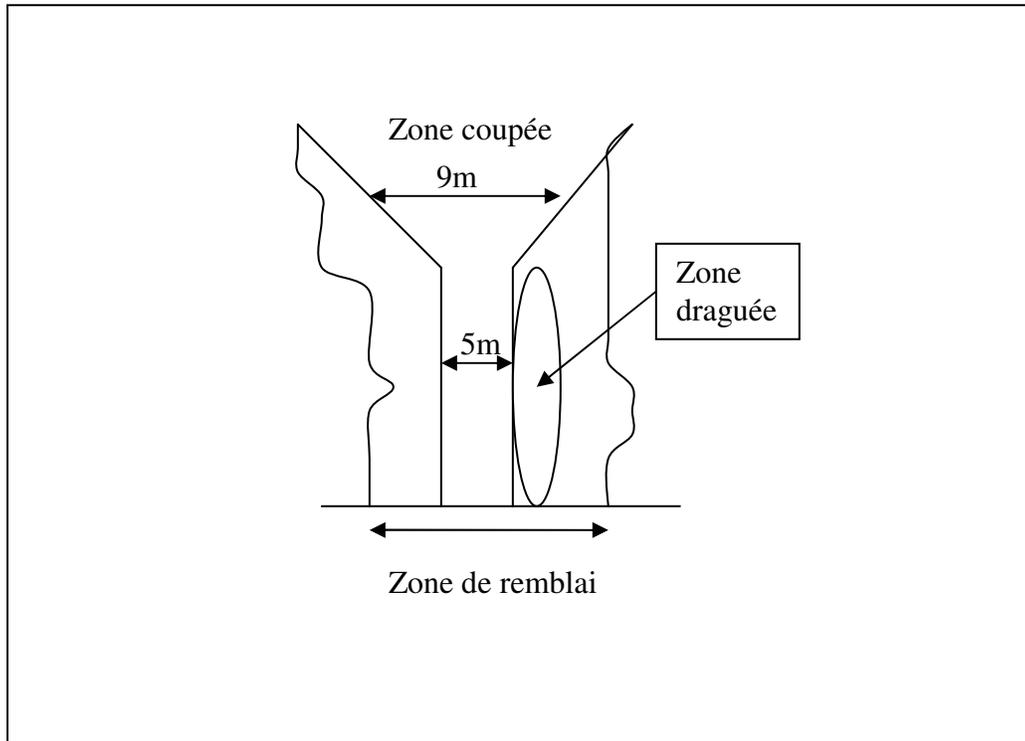
Lieu : Littoral du Fleuve Saint-Laurent **Site 1**

Date : 1^{er} septembre 2006

Emplacement : 45°51'11,5'' et 73°18'20,4''

Présence de ponceau	OUI / <input type="checkbox"/> NON	
Caractérisation de la végétation adjacente Figure <u>OUI</u> (LHE identifiée par la végétation)	-zone draguer avec au côté une zone entretenue (herbacées coupées) - déblai du draguage mis sur les côtés donc zone de remblai assez large coupant le marais émergent - Photos 1 et 2	
Cote du Fleuve	Varenne = 5,15 m	Sorel = 4,40 m (30 août 2006)
Longueur du remblai	125 m	
Largeur du remblai	15 m en aval et 45 m en amont	
Hauteur du remblai	environ 1 m	
Âge approximatif du remblai	ancien	
Provenance du sol	inconnu	
Type de sol utilisé	inconnu	
Identification d'un point stable : distance = hauteur =		
Entrave à la libre circulation du poisson	oui, coupe le marais émergent	

Croquis du site 1, septembre 2006 à Lavaltrie



Photos 1 et 2, site 1, Lavaltrie





Zone coupée
sur le remblai

Annexe 2 : Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral du site 2 et photos.

Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral

Municipalité : Lavaltrie MRC : D'Autray

Lieu : Littoral du Fleuve Saint-Laurent **Site 2**

Date : 1^{er} septembre 2006

Emplacement : 45°51'10,6'' et 73°18'21,2''

Présence de ponceau	OUI / <input type="checkbox"/> NON	
Caractérisation de la végétation adjacente Figure <u>NON</u> (LHE identifiée par la végétation)	- zone entretenue (herbacées coupées) - Photos 3 et 4 - Plantes comme phalaris donc zone inondée	
Cote du Fleuve	Varenne = 5,15 m	Sorel = 4,40 m (30 août 2006)
Longueur du remblai	ne va pas jusqu'au sagittaire, coupé seulement dans la prairie humide	
Largeur du remblai	environ 5 m	
Hauteur du remblai		
Âge approximatif du remblai		
Provenance du sol	Probablement des déblais du draguage mis sur les côtés	
Type de sol utilisé		
Identification d'un point stable : distance = hauteur =		
Entrave à la libre circulation du poisson	non, sauf si entrave le marais	

Photos 3 et 4, site 2 à Lavaltrie



Annexe 3 : Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral du site 3, croquis de localisation et photos.

Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral

Municipalité : Lavaltrie MRC : D'Autray

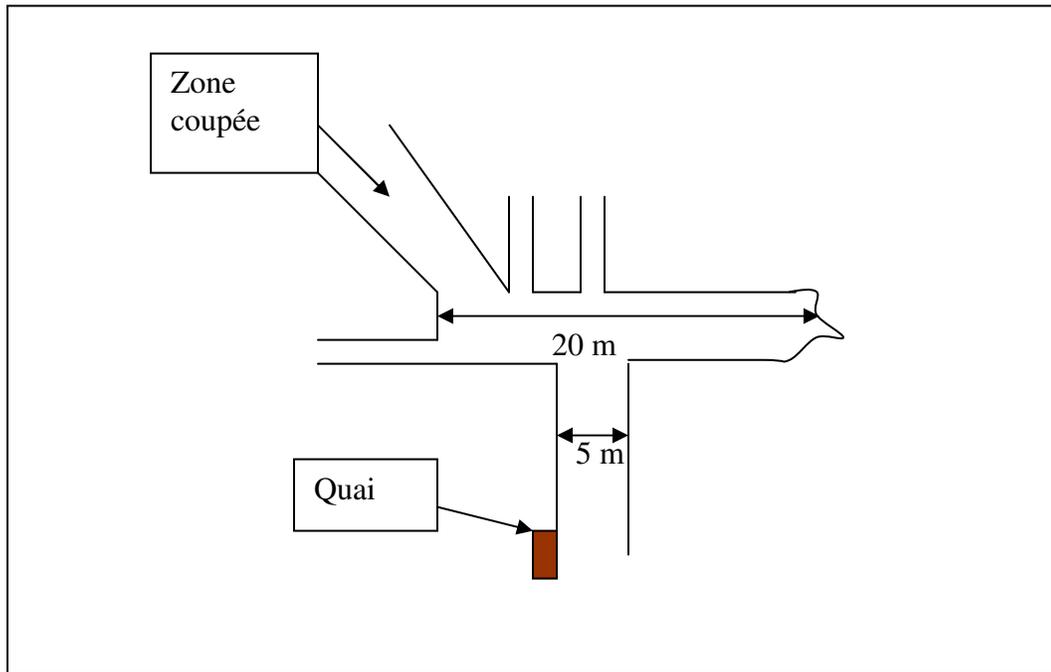
Lieu : Littoral du Fleuve Saint-Laurent **Site 3**

Date : 1^{er} septembre 2006

Emplacement : 45°51'07,6'' et 73°18'24,8''

Présence de ponceau	OUI / <input type="checkbox"/> NON	
Caractérisation de la végétation adjacente Figure <u> </u> OUI <u> </u> (LHE identifiée par la végétation)	- zone entretenue (herbacées coupées) - Très large avec plusieurs sentiers - Photos 5 et 6 - Seulement chemin principale de remblayé	
Cote du Fleuve	Varenne = 5,15 m	Sorel = 4,40 m (30 août 2006)
Longueur du remblai	pas clairement identifiable s'il y en a un.	
Largeur du remblai	variable	
Hauteur du remblai	inconnu	
Âge approximatif du remblai	ancien	
Provenance du sol	inconnu	
Type de sol utilisé	inconnu	
Identification d'un point stable : distance = hauteur =		
Entrave à la libre circulation du poisson	oui, dans le marais émergent	

Croquis du site 3, septembre 2006 à Lavaltrie



Photos 5 et 6, site 3 à Lavaltrie





Annexe 4 : Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral du site 4, croquis de localisation et photos.

Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral

Municipalité : Lavaltrie MRC : D'Autray

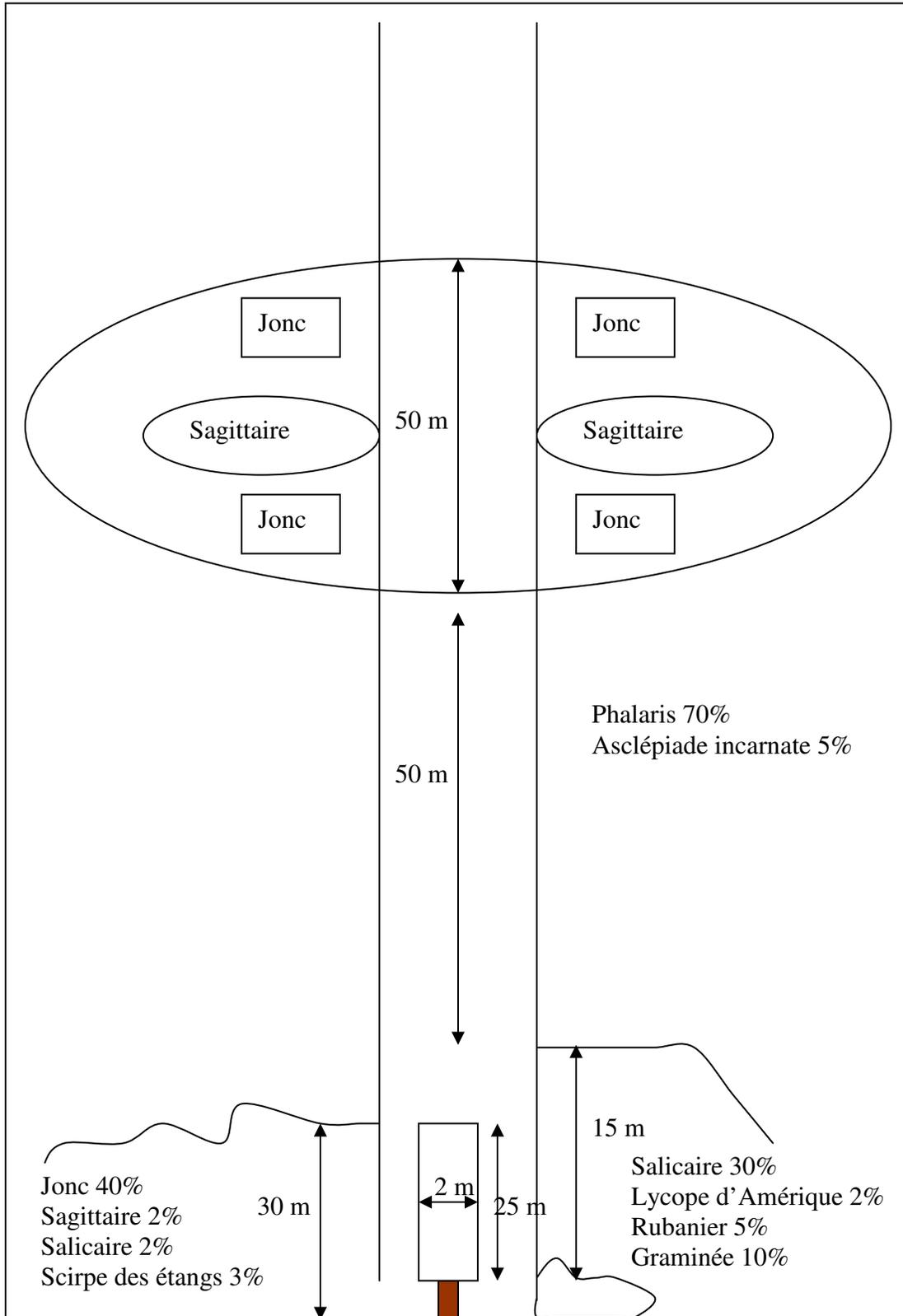
Lieu : Littoral du Fleuve Saint-Laurent **Site 4**

Date : 1^{er} septembre 2006

Emplacement : 45°51'05,9'' et 73°18'26,4''

Présence de ponceau	OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON	
Caractérisation de la végétation adjacente Figure <u>OUI</u> (LHE identifiée par la végétation)	- zone entretenue (herbacées coupées) et de remblai ancien avec remblai récent - Gazon ensemencé - Photos 7 et 8 - Zone de remblai récent pour accès au quai	
Cote du Fleuve	Varenne = 5,15 m	Sorel = 4,40 m (30 août 2006)
Longueur du remblai	dans le marais émergent 50 m (15 ans), 20 à 25 m récent	
Largeur du remblai	environ 6 m 1,5 à 2 m	
Hauteur du remblai	1 m 15 à 30 cm	
Âge approximatif du remblai	ancien (15 ans) récent (cette année et probablement refait à chaque année en parti)	
Provenance du sol	inconnu	
Type de sol utilisé	sable	
Identification d'un point stable : distance = hauteur =	Groupe d'arbre 40m 1m plus haut que le remblai	
Entrave à la libre circulation du poisson	oui, pour la section dans le marais émergent	

Croquis du site 4, septembre 2006 à Lavaltrie



Photos 7 et 8, site 4 à Lavaltrie



Annexe 5 : Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral du site 5, croquis de localisation et photos.

Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral

Municipalité : Lavaltrie MRC : D'Autray

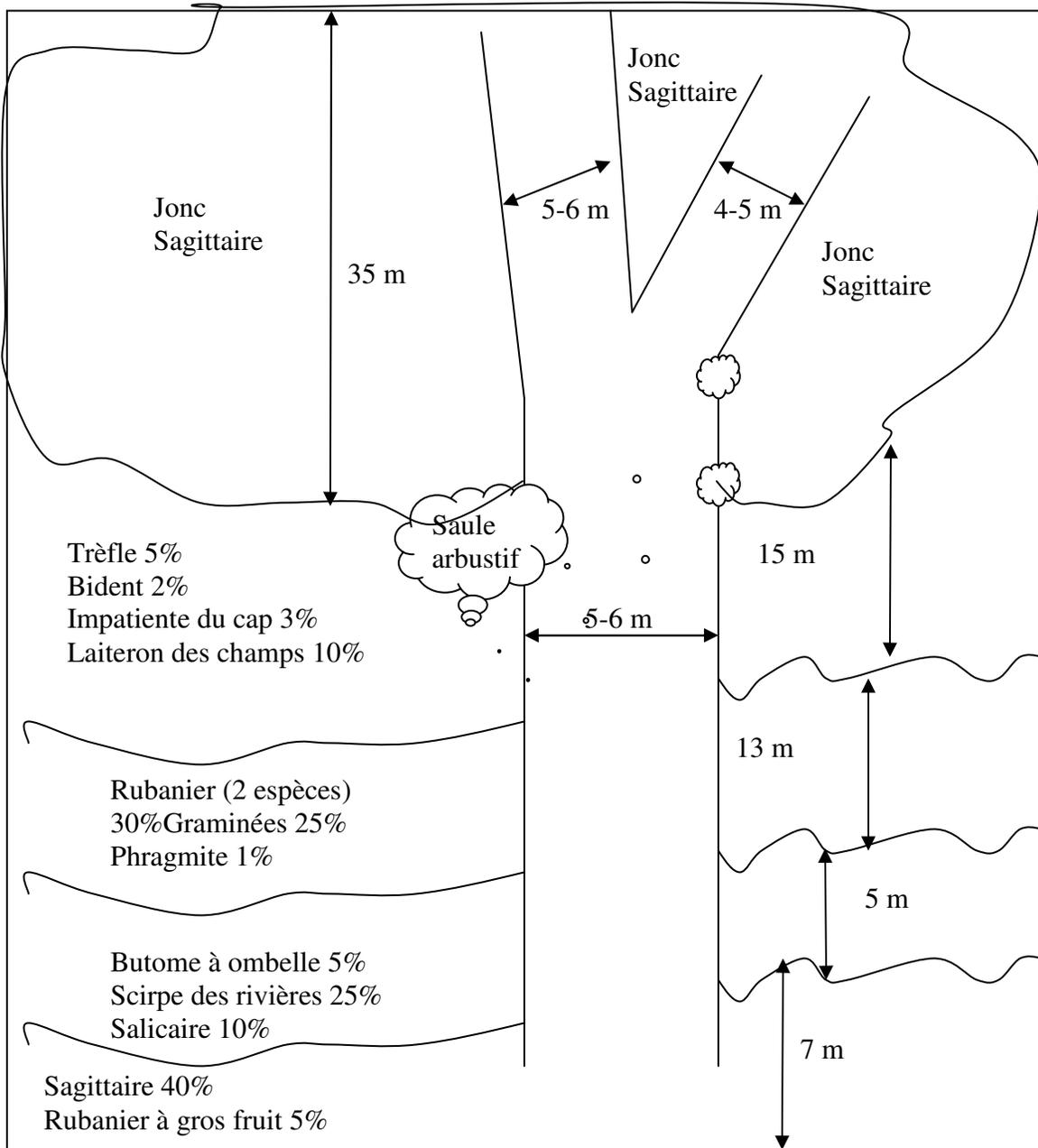
Lieu : Littoral du Fleuve Saint-Laurent **Site 5**

Date : 1^{er} septembre 2006

Emplacement : 45°51'02,9'' et 73°18'32,6''

Présence de ponceau	OUI / <input type="checkbox"/> NON	
Caractérisation de la végétation adjacente Figure <u>OUI</u> (LHE identifiée par la végétation)	- Photos 9 et 10	
Cote du Fleuve	Varenne = 5,15 m	Sorel = 4,40 m (30 août 2006)
Longueur du remblai	sur 30 à 40 m	
Largeur du remblai	environ 5 à 6 m	
Hauteur du remblai	40 cm à 1 m	
Âge approximatif du remblai	ancien	
Provenance du sol	inconnu	
Type de sol utilisé	sable	
Identification d'un point stable : distance = hauteur =	Poteau de métal 10m 1,5 m plus haut que le remblai	
Entrave à la libre circulation du poisson	oui, pour la section dans le marais émergent	

Croquis du site 5, septembre 2006 à Lavaltrie



Photos 9 et 10, site 5 à Lavaltrie



Annexe 6 : Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral du site 6, croquis de localisation et photos.

Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral

Municipalité : Lavaltrie MRC : D'Au-ray

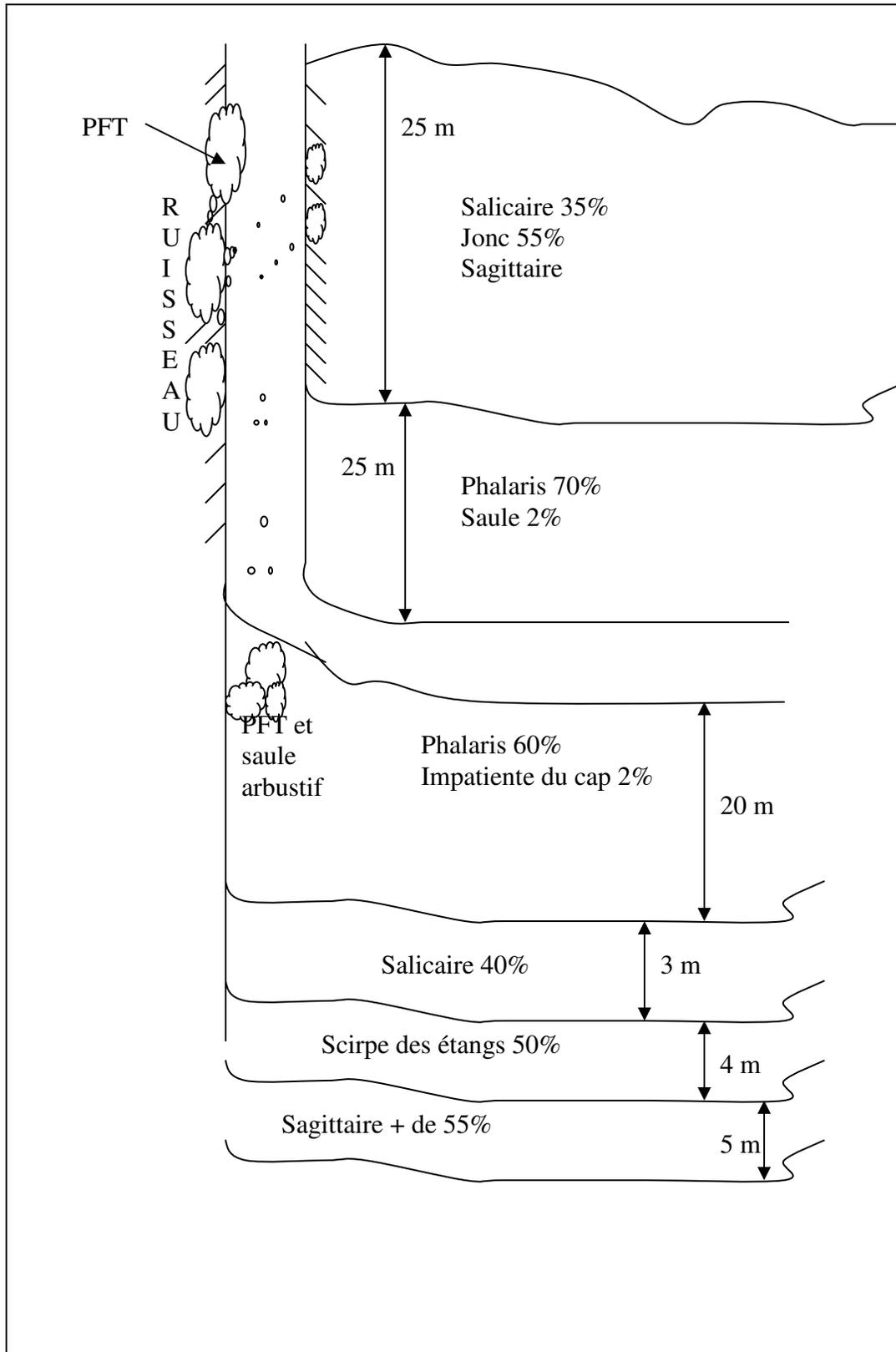
Lieu : Littoral du Fleuve Saint-Laurent **Site 6**

Date : 1^{er} septembre 2006

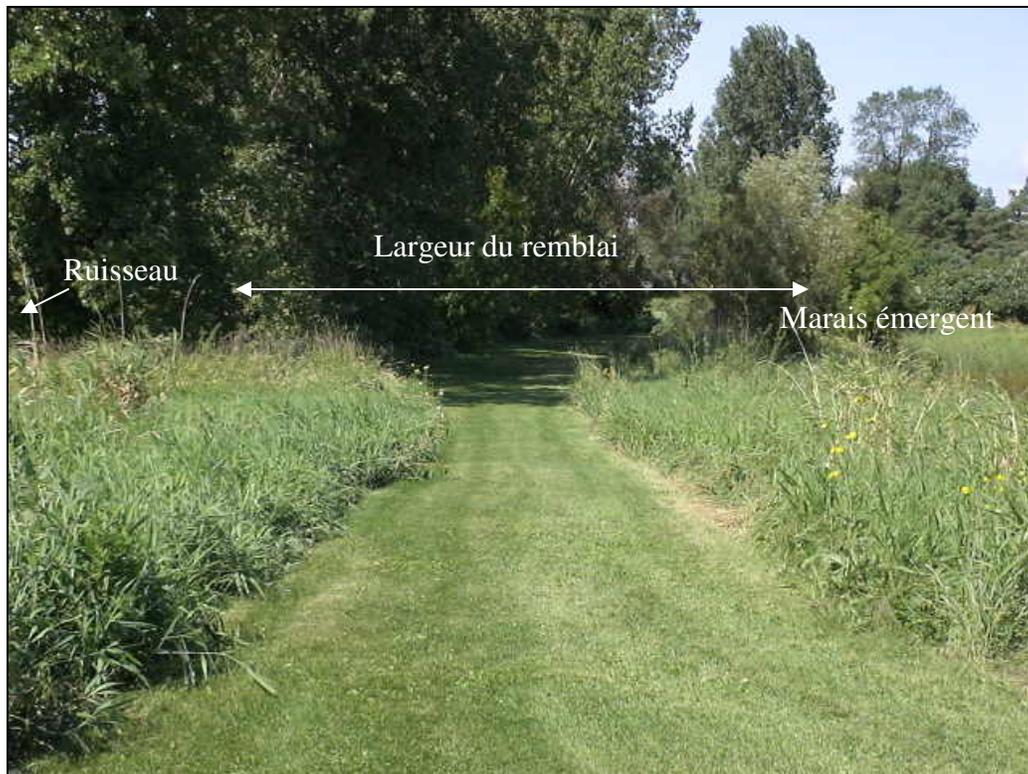
Emplacement : 45°51'23,7'' et 73°18'05,4''

Présence de ponceau	OUI / <input type="checkbox"/> NON	
Caractérisation de la végétation adjacente Figure <u>OUI</u> (LHE identifiée par la végétation)	<ul style="list-style-type: none"> - Photos 11 et 12 - Entre un ruisseau et le marais émergent - 	
Cote du Fleuve	Varenne = 5,15 m	Sorel = 4,40 m (30 août 2006)
Longueur du remblai	sur 50 m	
Largeur du remblai	environ 5 à 6 m	
Hauteur du remblai	1 m	
Âge approximatif du remblai	Très ancien (arbre de 20 m de hauteur dessus)	
Provenance du sol	probablement le sol provenant du creusage du ruisseau adjacent	
Type de sol utilisé	argile, sable	
Identification d'un point stable : distance = hauteur =	Arbre dans le talus 4 à 6 m 1 m en dessous du remblai	
Entrave à la libre circulation du poisson	oui, il met fin au marais émergent	

Croquis du site 6, septembre 2006 à Lavaltrie



Photos 11 et 12, site 6 à Lavaltrie



Annexe 7 : Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral du site 7, croquis de localisation et photos.

Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral

Municipalité : Lavaltrie MRC : D'Au-ray

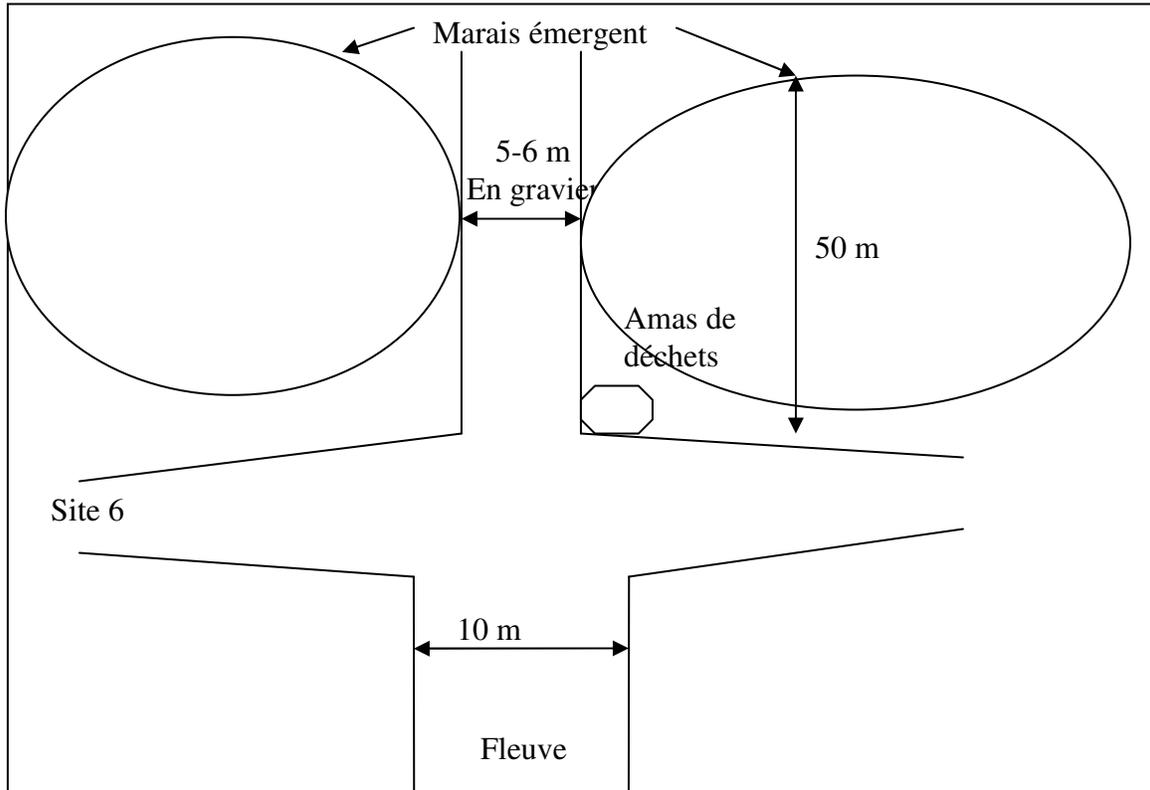
Lieu : Littoral du Fleuve Saint-Laurent **Site 7**

Date : 1^{er} septembre 2006

Emplacement : 45°51'27,1'' et 73°18'01,2''

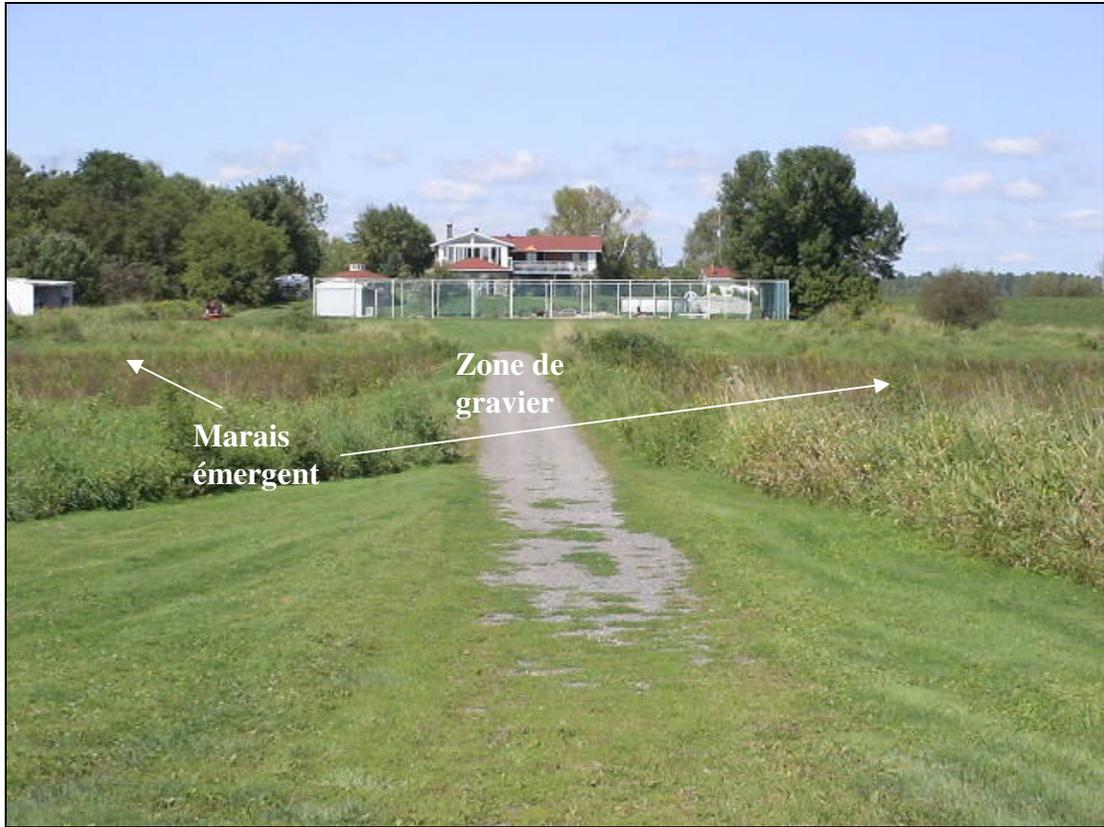
Présence de ponceau	OUI / <input type="checkbox"/> NON	
Caractérisation de la végétation adjacente Figure <u>OUI</u> (LHE identifiée par la végétation)	<ul style="list-style-type: none"> - Photos 13, 14 et 15 - Amas de déchets en littoral - Zone coupée en relation avec les sites 6 et 8 	
Cote du Fleuve	Varenne = 5,15 m	Sorel = 4,40 m (30 août 2006)
Longueur du remblai	sur 50 m	
Largeur du remblai	environ 5 à 6 m	
Hauteur du remblai	1 m	
Âge approximatif du remblai	moyen	
Provenance du sol	Extérieur	
Type de sol utilisé	il y a une section en gravier	
Identification d'un point stable : distance = hauteur =	Drapeau, trompe d'éléphant sur le remblai	
Entrave à la libre circulation du poisson	oui, il coupe en deux cette section du marais émergent	

Croquis du site 7, septembre 2006 à Lavaltrie



Photos 13, 14 et 15





Annexe 8 : Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral du site 8, croquis de localisation et photos.

Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral

Municipalité : Lavaltrie MRC : D'Au-ray

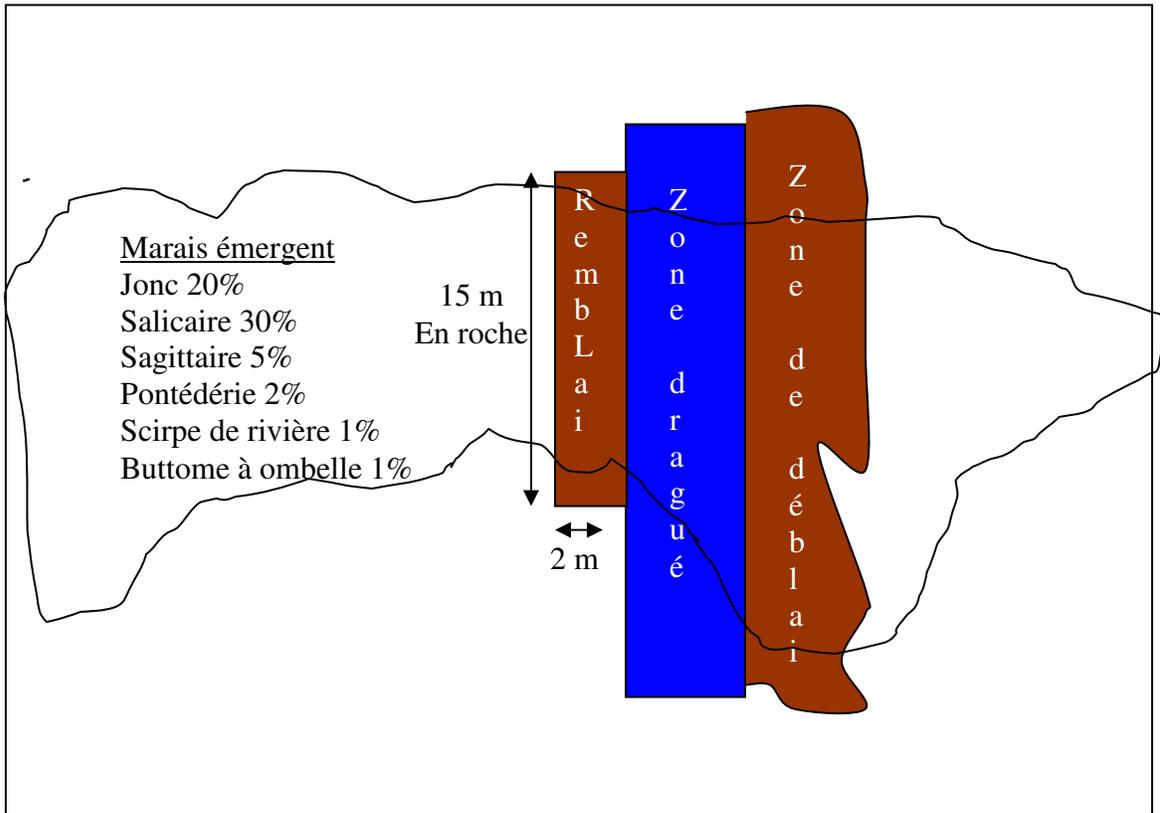
Lieu : Littoral du Fleuve Saint-Laurent **Site 8**

Date : 1^{er} septembre 2006

Emplacement : 45°51'37,9'' et 73°17'53,6''

Présence de ponceau	OUI / <input type="checkbox"/> NON	
Caractérisation de la végétation adjacente Figure <u>OUI</u> (LHE identifiée par la végétation)	<ul style="list-style-type: none"> - Remblais dans le marais émergent - Photos 16 et 17 - Au côté d'une zone draguée dont les déblais sont sur le côté en aval (Autre zone de remblai) 	
Cote du Fleuve	Varenne = 5,15 m	Sorel = 4,40 m (30 août 2006)
Longueur du remblai	environ 15 m	
Largeur du remblai	2 m	
Hauteur du remblai	1 m	
Âge approximatif du remblai	Recouvert de végétation	
Provenance du sol	probablement extérieur	
Type de sol utilisé	roche de 15 à 30 cm de diamètre	
Identification d'un point stable : distance = hauteur =	Maison blanche 50 m 2,5- 3 m plus haut que le remblai	
Entrave à la libre circulation du poisson	oui, il coupe le marais émergent juste à côté d'une entrée (zone draguée)	

Croquis du site 8, septembre 2006 à Lavaltrie



Photos 16 et 17, site 8 à Lavaltrie





Annexe 9 : Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral du site 30, rue Notre-Dame, croquis de localisation et photos.

Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral

Municipalité : Lavaltrie MRC : D'Autray

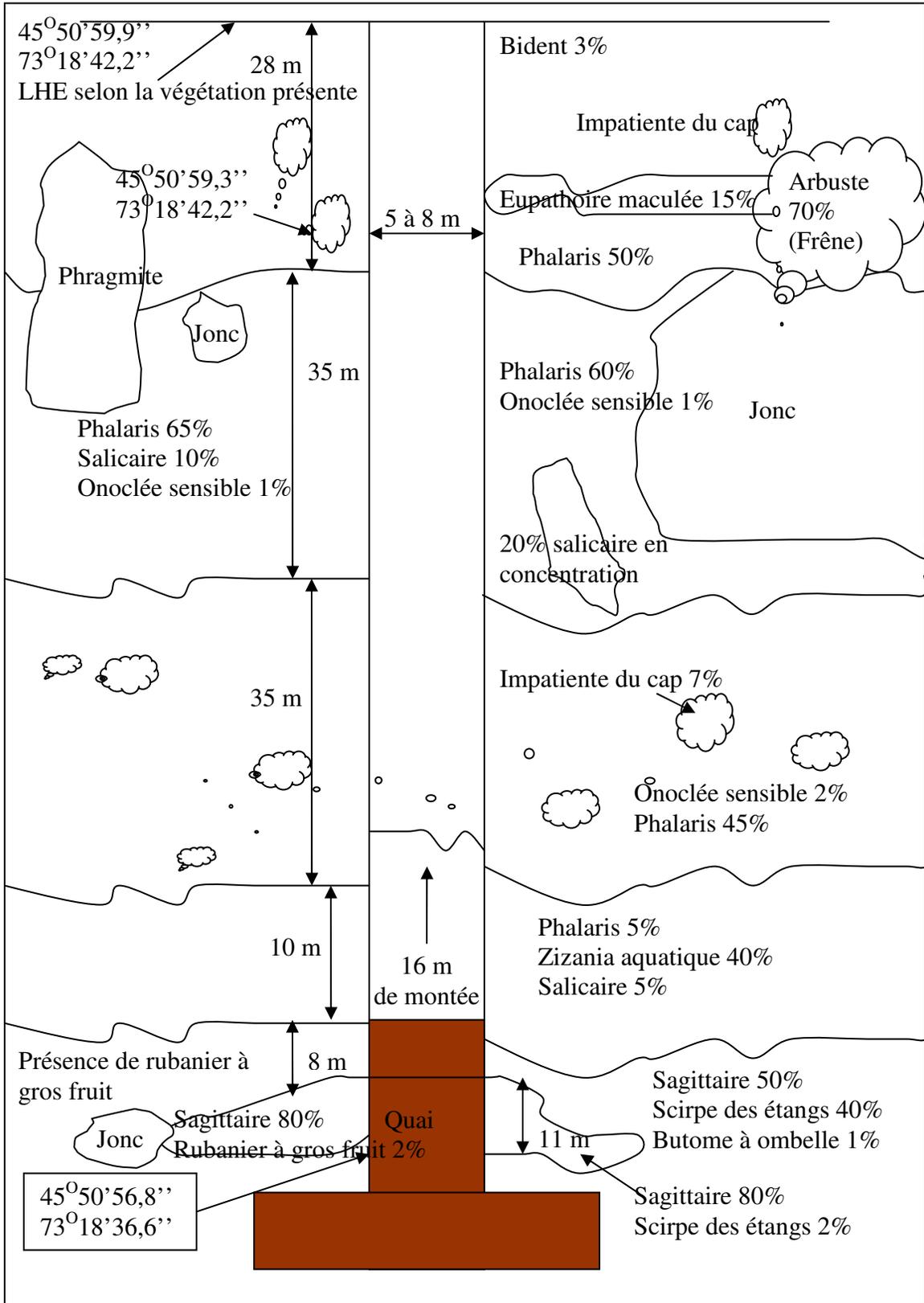
Lieu : Littoral du Fleuve Saint-Laurent **30 rue Notre-Dame**

Date : 30 août 2006

Emplacement : 45°50'56,8'' et 73°18'36,6''

Présence de ponceau	OUI / <input type="checkbox"/> NON	
Caractérisation de la végétation adjacente Figure <u>OUI</u> (LHE identifiée par la végétation)	<ul style="list-style-type: none"> - Remblais dans le marais émergent et la prairie humide - Photos 18 à 20 - Tuyau de prise d'eau qui longe le remblai - LHE va au-delà de celle identifié sur le terrain car un champ était encore en culture dans le haut du littoral l'an dernier. 	
Cote du Fleuve	Varenne = 5,15 m	Sorel = 4,40 m (30 août 2006)
Longueur du remblai	113m + descente de 16 m	
Largeur du remblai	entre 5 et 8 m	
Hauteur du remblai	de 30 cm à 1,1m	
Âge approximatif du remblai	Début Juin 2006	
Provenance du sol	extérieur du terrain	
Type de sol utilisé	Terre et sable	
Identification d'un point stable : distance = hauteur =		
Entrave à la libre circulation du poisson	oui, même s'il se situe dans la fin de la zone de marais émergent.	

Croquis du 30, rue Notre-Dame, août 2006 à Lavaltrie



Photos 18, 19 et 20





Annexe 10 : Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral du site 80, rue Notre-Dame, croquis de localisation et photos.

Fiche d'évaluation des remblais en zone littoral

Municipalité : Lavaltrie MRC : D'Autray

Lieu : Littoral du Fleuve Saint-Laurent **80 rue Notre-Dame**

Date : 28 mai 2006

Emplacement : voir figure 2 et

Présence de ponceau	OUI / <input type="checkbox"/> NON	
Caractérisation de la végétation adjacente Figure <u>NON</u> (LHE identifiée par la végétation)	<ul style="list-style-type: none"> - Remblais dans le marais émergent et la prairie humide - Photos 21 et 22 - Ordonnance de la Cours à Monsieur Drolet - Nouveau propriétaire (2002) M. Cloutier 	
Cote du Fleuve	Varenne =	Sorel =
Longueur du remblai	102m	
Largeur du remblai	7 m	
Hauteur du remblai	de 60 cm à 22 cm	
Âge approximatif du remblai	Début 1999	
Provenance du sol	extérieur du terrain	
Type de sol utilisé	Sable	
Identification d'un point stable : distance = hauteur =		
Entrave à la libre circulation du poisson	oui, coupe le marais émergent	

Photos 21 et 22

